

> ledauphine.com > isère-nord

FARAMANS

Pérenniser l'activité économique, commerciale et touristique



Gilles Bourdat, maire de Faramans, a présenté ses vœux à la population dimanche.

Faramans

Pérenniser l'activité économique, commerciale et touristique

Gilles Bourdat, entouré de son équipe municipale, de Yannick Neuder - vice-président au conseil régional, de Claire Debost - conseillère départementale -, des membres du conseil municipal des enfants, de Michel Gillibert et Gilbert Richard (ses prédécesseurs) était, dimanche, sur l'estrade de la grande salle - comble - du centre culturel pour présenter aux habitants, venus très nombreux, ses vœux et ses projets.

« L'endettement a diminué »

Outre le respect de la tradition, Gilles Bourdat a tenu à donner à ce rendez-vous un caractère informatif et pédagogique. Point par point, il a indiqué l'état d'avancement des projets énoncés l'an passé : le dossier de création d'une maison de santé pluri-professionnelle, construite en collaboration avec un bailleur social, poursuit son cheminement ; la réouverture du bar-tabac-presse et la poursuite de l'activité de la boucherie avec un repreneur ont été rendues possibles grâce à l'accompagnement de la municipalité. Et la liste des réalisations est encore longue : programme de réfection des chaussées, sécurisation des routes et chemins communaux, instauration d'un plan de circulation et de stationnement en centre-bourg, programmation des travaux de mise en accessibilité (certains sont déjà achevés et l'ensemble s'étalera sur 6 ans).

Déplorant la baisse des dotations de l'État (39 000 € en moins chaque année) et la suppression de son aide technique dans l'élaboration des projets de voirie, le maire a déroulé la liste des obligations auxquelles la commune doit faire face : mise en place de la réforme des rythmes scolaires, participation à la création d'un service instructeur des permis de construire, mise en accessibilité des bâtiments communaux. C'est donc tout un programme d'économies et d'investissement qui a été mis en place pour y faire face, parallèlement à la maîtrise de la fiscalité : économies substantielles de fonctionnement (assurances, téléphone, contrats de gaz, d'électricité...) ; partenariat avec l'Ageden pour réduire l'ensemble des dépenses énergétiques des bâtiments et à du patrimoine public ; transformation des bâtiments communaux inoccupés en logements ou locaux commerciaux. « En deux ans, l'endettement de la commune a diminué de 135 000 € », peut révéler Gilles Bourdat, non sans fierté, expliquant aussi que, par le jeu des aides à l'emploi, 95 heures/semaine d'emploi communal sont venues s'ajouter à celles des agents communaux titulaires, sans augmentation de la masse salariale.

C'est aussi l'accompagnement au quotidien des associations et des services de proximité, une politique de communication (comptes rendus bimestriels des conseils municipaux, ouverture prochaine du site internet de la commune) qui génèrent la dynamique du village.

Après avoir procédé aux remerciements d'usage et médaillé Louane Alaimo, Lola Nicolas et Maeva Perrin, nouvellement élues au conseil municipal des enfants, Gilles Bourdat a invité ses concitoyens au verre de l'amitié.

Publié le 15/01/2016 à 06:00 | **Vu 2 fois**